



› L'INFO - TOURISME

Lettre d'information
Office de Tourisme Intercommunal

N° 01
OCT 2014

« Balades en Pays de Bray,
à pieds,
en vélo,
en voiture... »

EDITO

En 2012, la Communauté de Communes du Pays de Bray a approuvé son Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), véritable projet de territoire à l'horizon 2025. La problématique du développement touristique a été largement abordée et vise à favoriser le développement touristique du Pays de Bray, dans une optique de « tourisme de nature » et de « tourisme de caractère » qui correspond à la fois au patrimoine naturel du Pays de Bray et à son accessibilité, aussi bien pour une clientèle touristique et excursionniste, picarde que francilienne ou européenne.

Le Pays de Bray peut bénéficier des dynamiques liées à la proximité des villes, en se dirigeant vers l'élaboration de produits complets avec la création d'infrastructures et d'hébergements touristiques. Ils peuvent être développés en connexion avec les circuits liés aux autres grands attracteurs de l'Oise : châteaux, musées, cathédrales et abbayes, intégrant les attraits naturels du Pays de Bray dans une destination touristique.

L'initiative, prise à l'échelle intercommunale, de l'organisation d'un **Forum Tourisme** annuel, a pour objectif de contribuer à générer une dynamique collective pour la création d'une offre touristique complète. Cela doit alors engendrer une plus-value pour le territoire et ses habitants : des activités mais également des emplois.

Cette lettre vise ainsi à informer l'ensemble des acteurs qui interviennent dans le domaine du tourisme, de l'actualité et des opportunités existantes en Pays de Bray Oise.

Nadège LEFEBVRE
Présidente
de la Communauté de Communes
du Pays de Bray

CONTEXTE

La Communauté de Communes du Pays de Bray est située à l'ouest du département de l'Oise, à la croisée des départements de l'Eure et de la Seine-Maritime. D'une superficie de 250 km², elle est composée de 23 communes et représente un bassin de population de près de 18 600 habitants.

Véritable bassin économique à la campagne, le territoire reste maillé de bourgs centres répartis sur les différentes parties de son périmètre qui offrent les principaux services et des équipements de proximité.

Le Pays de Bray conserve un caractère rural et une identité forte qui repose en partie sur son paysage et son architecture ainsi que sur une activité économique pour partie liée aux richesses du sous-sol.

Le paysage est composé de bocages et de prairies.

Il peut prendre des formes variables : paysages herbagers, boisements et zones humides ou maillage herbagé isolé sur un plateau de grand culture ou encore de petites parcelles d'herbages bordées de haies libres. Le bâti présente des caractéristiques liées à la spécialisation d'élevage tel que les fermes herbagères.

Pour autant, le Pays de Bray doit évoluer et s'adapter sans négliger son cadre de vie et ses spécificités agricoles et paysagères, socles de son identité et de son attractivité.

Aujourd'hui, il doit non seulement maintenir et promouvoir son tissu économique local existant mais il doit aussi innover et s'appuyer sur de nouvelles opportunités, en termes de tourisme notamment. Il doit alors préserver son cadre de vie et ses spécificités tout en développant des activités susceptibles de générer de la valeur ajoutée pour le territoire.

